

Comment s'inscrire à la Résidence pour les apprentis, lycéens, étudiants du Campus?

Se rendre sur le **site Internet** <https://residence-campus-dordogne.fr/>

ATTENTION : Tous les résidents y compris ceux déjà locataires en 2018, doivent refaire leur inscription en totalité pour la rentrée 2019.

Nous rappelons que vous devenez locataire responsable, vous devez donc tenir propre votre logement, remplir les états des lieux, respecter le repos de vos voisins, avoir une attitude correcte et respecter le règlement intérieur de la résidence.

C'est un bail locatif annuel fixé selon votre calendrier pédagogique vous vous engagez donc pour toute l'année scolaire.

Sur la Page Accueil, onglet « Pratique » puis « Documents à télécharger »

1) **La Fiche d'inscription** à remplir en totalité et signer. (Notez en majuscule les mails SVP)

Remplir l'autorisation de prélèvement. A dater et signer si vous faites ce choix.

Joindre un RIB à jour du payeur.

Pour tout autre mode de paiement il doit être fait à l'arrivée du résident pour les alternants ou en début de mois pour les mensuels.

2) **Le Contrat de séjour** (ou Bail)

Si le résident est apprenti (en alternance) prendre « *le contrat de séjour fractionné* »

Si le résident est lycéen/ étudiant/ autre statut éducation nationale, prendre « *le contrat long séjour* »

Document à remplir et signer en **2 exemplaires** (un pour le locataire et un pour la résidence).

Note : Ne pas mettre de date, les documents seront complétés en fonction du programme pédagogique.

3) **L'assurance LOCATIVE**

Elle est obligatoire. C'est une assurance locative en cas de dégradations importantes du logement.

L'assurance responsabilité civile n'est pas une assurance locative.

L'assurance doit être au nom du résident pour un logement de 21m2

4) **Le règlement Intérieur** à lire très attentivement. Document à parapher et à signer.

5) **Les chèques de réservation**

- Un chèque de caution qui est encaissé à l'arrivée du résident
- Un chèque de réservation du montant du 1^{er} loyer qui sera encaissé à l'arrivée du résident

6) **Pour les MAJEURS, joindre une attestation VISALE.**

Se rendre sur le site internet de notre partenaire ACTION LOGEMENT <https://www.visale.fr/#/>

Faire votre demande de garantie et la joindre à votre dossier.

Si vous êtes accepté vous n'aurez pas besoin de joindre un chèque de caution.

Document obligatoire (accepté ou refusé à joindre à votre dossier)

7) **L'inscription aux activités éducatives et sportives de la résidence :**

Joindre au dossier d'inscription **un certificat médical** autorisant la pratique sportive.

A savoir : Le foyer de la résidence prend en charge tout ou partie du financement des activités.

8) Retour du dossier complet soit par courrier soit à la résidence remis en mains propres.

Attention : **Tout dossier incomplet ne permettra pas la réservation et votre logement** (dossier mis en attente)
Un mail vous confirmera la réception et le niveau de complétude du dossier.

9) Les aides financières.

ATTENTION : Vous devez faire directement les demandes auprès des partenaires sur leur site Internet dès la rentrée

Les aides pour le paiement du loyer :

- **APL** auprès de votre CAF **uniquement pour les résidents mensuels** <https://www.caf.fr/>
- **VISALE** pour tous les majeurs tout statut <https://www.visale.fr/#/visale-locataire>
- **MOBILI JEUNE** pour tous les salariés apprentis <https://mobilijeune.actionlogement.fr/>

A noter : Les apprentis ne peuvent pas bénéficier des aides APL de la CAF (Ne pas remplir la simulation APL sur le site Mobilijeune)

A votre disposition sur le site Internet de la résidence une fiche : les aides financières

10) Les aides à la mobilité : pour les trains, les bus départementaux, les bus de Périgueux et tous vos transports locaux se rendre sur les sites de :

- **Péribus** <https://peribus.grandperigueux.fr/>
- **Plateforme MUST** <https://www.plateforme-must.fr/> qui regroupe tous les moyens pour se rendre mobile

11) Le site Facebook de la résidence :

Pour être informé des actualités, des animations de la résidence, suivre **Carinepromeneurdunet**
Site animé par Carine Pervery, Intervenante sociale habilitée par la CAF.